



Procès verbal

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE Réunion du 21 janvier 2023 - PV N°5

PRESENTS : MM. Jonathan BLONDY (Président) - Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance) - Mme Nathalie LONGUEVILLE - MM. Christophe BESSON - Daniel BOCQUIER - José DA SILVA - Victor DELACOUR - Quentin DELANNES - Mathieu DE MATOS - Patrick DEMARET (Représentant le Président du District) - José DI PIERRO - Pascal GRAULIÈRE - Camille KHIAL - Jean Marc LALET - Rui Manuel MARTINS PAIS - Patrick MATTENET (Représentant le Président de l'UNAF) - Bruno RONGIERAS - Aubin SOLER - Gilles THOMAS (Représentant des éducateurs)

INVITES : MM. Delphin DA SILVA - Lucas MARLIER - Bernard VAILLANT (Président CDA16) - David WAILLIEZ (Pôle arbitrage régional LFNA)

EXCUSES (motifs) : MM. Quentin BERTHELET (Raison Professionnelle) - Patrick BUFFIÈRE (Congrès UNAF à Vichy) - Grégory MOREAU (Raison Familiale) - Raphaël MAFFIOLETTI (Raison Familiale) - Eric LACOUR (Réunion Secteur 5 Présidents de District)

OUVERTURE PAR JONATHAN BLONDY

Jonathan souhaite la bienvenue à tout le monde. Il se félicite de la présence de la quasi-totalité du Pôle Arbitrage pour cette réunion. Il renouvelle ses vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année à l'ensemble du Pôle et des arbitres.

Pour cette première réunion de 2023, il y avait une réelle volonté de réunir l'ensemble du Pôle Arbitrage (CDA + CDPA). Il remercie les invités pour leur présence, à savoir Delphin DA SILVA (Observateur), Bernard VAILLANT (Président de la CDA 16) venu dans le cadre des échanges 16/24 et David WAILLIEZ (Pôle arbitrage régional LFNA) dans le cadre de nos très bonnes relations.

Enfin, il salue la présence de Patrick MATTENET représentant l'UNAF et Patrick DEMARET représentant Eric LACOUR.

FONCTIONNEMENT POLE ARBITRAGE

Jonathan informe officiellement de la démission transmise par Monsieur Gilbert BOSSE au mois de décembre. Le Comité Directeur se réunira le 31 janvier prochain et devrait statuer sur celle-ci. Il y a par conséquent lieu d'amener quelques modifications dans le fonctionnement à la suite de cette démission, le mode de fonctionnement interne du Pôle Arbitrage étant de la compétence de son Président.

Il a été souhaité la création d'un Pôle Féminin comprenant Benjamin HAUTIER comme référent LFNA, en raison notamment de ses bonnes relations avec Sandra RENON et Claude BARRIÈRE. Pascal GRAULIÈRE et Quentin DELANNES feront partie de cette nouvelle équipe. Pascal GRAULIÈRE s'est proposé d'être référent de la CDA à la Commission de Féminisation. Validé à l'unanimité.

Le Pôle Jeunes sera animé par Bruno RONGIERAS, Victor DELACOUR et Lucas MARLIER. Ce dernier intègre l'équipe en s'occupant des désignations en tant qu'invité permanent de la CDA. Si son intégration se passe bien, il sera alors proposé au Comité Directeur son intégration au 01^{er} juillet pour la dernière saison du mandat 2020/2024. Jonathan BLONDY s'est proposé d'être référent de la CDA auprès de la Commission Jeunes. Validé à l'unanimité.



Procès verbal

Une discussion franche et constructive s'installe autour du sujet du nouveau fonctionnement, afin de comprendre les raisons et des explications sont données par Jonathan. Plusieurs membres du Pôle s'expriment. Jonathan informe de sa volonté de tendre la main à tout individu, mais certains propos ne peuvent être pardonnables.

Il est décidé la création d'un groupe d'échange WhatsApp, à la demande unanime des membres.

BILAN DES OBSERVATIONS

Benjamin HAUTIER fait un point à date sur les observations :
D1 – 49 % / D2 – 58 % / D3P – 53 % / D3NP – 23 % / AA – 45 %

Une vigilance doit être apportée aux arbitres suivants :

D1 – Olivier BECK (0 observation)

D3P – Julian DA SILVA (0 observation).

Bryan CHATARD, indisponible jusqu'au 30/06 ne sera pas observé une seconde fois et ne pourra prétendre à une promotion en fin d'année.

Daniel BOCQUIER alerte sur le fait qu'en tout début de saison, William GONTHIER a été observé sur un match du club de l'ATHLETICO VERNOIS, forfait général en D1 Sérrepub Kappa. Il y a donc lieu de procéder à une nouvelle observation par Thierry VERNET, en application de la circulaire « Forfait général » votée en 2021/2022.

Christophe LOZACH a envoyé un certificat médical et demande le gel de sa saison. Jérémie CLOFF a envoyé un certificat médical et demande le gel de sa saison. Saisons gelées validées à l'unanimité.

Mathieu DE MATOS quitte la séance, retenu par des impératifs professionnels.

Une décision devait être prise sur les Promotions Accélérées éventuelles, suite à signalement du Pôle Observations. Celles-ci concernent Adel DHEMNI et Sylvain LESSENOT. En effet les notes particulièrement élevées révélées par le calculateur donnent lieu à discussion.

Deux solutions s'offrent à la CDA, une Promotion Accélérée immédiate avec observation de validation au niveau supérieur, ou les placer réservistes vis-à-vis de leur présence dans le Pôle Promotionnel. Cette seconde option proposée par Quentin DELANNES est validée à l'unanimité. De ce fait, les deux seront amenés à officier en D1, ayant réussi le test physique D1 en début de saison, afin de les tester et les faire évoluer.

PÔLE JEUNES

Le Pôle Jeunes n'aura désormais plus de « référent ». Une consultation a été faite auprès des arbitres n'ayant pas ou peu arbitré cette saison pour faire un état des lieux, et la majorité ont fait un retour, positif ou négatif.

Les observations se poursuivent, avec la volonté de voir tous les arbitres une ou deux fois cette saison. Bruno RONGIERAS et Victor DELACOUR assurent le suivi. Lucas MARLIER et Romaric GRANGER viendront également en aide sur le volet formation.



Procès verbal

Il y a actuellement 13 arbitres avec l'étiquette JAD. Certains stagiaires seront rattachés à la gestion du Pôle Jeunes avant juin.

Un stage est prévu le 15 avril prochain sur une journée entière au siège du District. Le contenu est validé et le stage va être préparé par le Pôle Jeunes. Il y aura notamment une analyse de match vidéo et un travail théorique basé sur un QCM. Il y aura également une activité de cohésion. Le stage sera obligatoire pour pouvoir prétendre arbitrer sur les finales.

Problème récurrent en matchs jeunes, l'usage de la FMI. Il est rappelé l'obligation de faire un rapport au secrétariat du District lorsque la feuille de match informatique ne peut être utilisée.

PÔLE FÉMININ

Le Pôle Féminin, composé de 13 filles à date, sera placé sous un groupe de travail avec Benjamin HAUTIER, Quentin DELANNES et Pascal GRAULIÈRE. Un groupe WhatsApp de fonctionnement a été créé.

Un stage sera proposé à la même date que celui des Jeunes et Stagiaires. L'objectif est d'avoir un contenu axé sur les difficultés des féminines, et une activité de cohésion l'après-midi avec les garçons. Il serait souhaité que Sandra RENON ou Claude BARRIÈRE puisse être présent. Benjamin fera une demande en ce sens.

Benjamin HAUTIER fait une analyse sur les observations pour chacune d'entre elles.

PÔLE PROMOTIONNEL

Le premier stage du 03 décembre s'est très bien passé dans le contenu. Quentin DELANNES évoque le gros travail théorique à faire pour la majorité des arbitres, mais à la différence de la saison passée, le groupe est plus homogène, la progression peut-être encore plus grande. Victor DELACOUR ajoute qu'il a envoyé 3 QCM spécial Pôle Promotionnel, la moitié ont effectué les tests durant la période des fêtes. Certaines notes sont à la hauteur des attendus, mais il est important que certains se mettent au travail.

Le second stage a lieu ce 21 janvier. Les conditions météorologiques empêchent d'assister à la rencontre ES Boulazac / US Lormont, libérant les stagiaires plus tôt.

L'ultime stage sera prévu le 18 mars pour valider les candidatures qui doivent être transmises au plus tard le 01^{er} avril 2023. Il sera donc obligatoire de réussir le test écrit et le test physique ce jour-là.

ACTIONS EN COURS

La formation arbitres de clubs, prévue le 20 janvier a été remise en raison de la neige et des conditions compliquées. 20 personnes étaient inscrites. La formation sera replacée le 10 février au District. Les clubs en seront avertis dans la semaine suivant la réunion.

Les rencontres clubs / arbitres se dérouleront en deux temps, les 06 février et 13 février à Champcevinel. Des relances vont être faites pour atteindre les objectifs de 50% de participants.

Fin janvier, un QCM va être transmis aux arbitres en remplacement du cours en visio. Sur février, les cours décentralisés se dérouleront les 10 et 17 dans différentes villes. En mars, le cours sera centralisé, étant le dernier avant l'examen d'avril.



Procès verbal

Au rayon sensibilisations clubs, le Pôle Arbitrage en aura réalisé beaucoup. Certaines sont à positionner : AIGLONS RAZACOIS, THIVIERS NORD GIRONDE, PRIGONRIEUX FOOTBALL CLUB (école de foot). Une action est prévue le 06 février à TRELISSAC APFC (Féminines R2).

PAROLE AUX INVITES

Point CDPA par Benjamin HAUTIER :

A ce jour, il y a 169 fiches arbitres saisies dont 154 désignables.

La FIA de décembre a vu 6 nouveaux diplômés le 08 janvier lors de la formation administrative.

A ce jour, 7 candidats sont inscrits pour la troisième FIA prévue mi-février à MARSAC SUR L'ISLE. L'objectif de 10 inscrits est totalement réalisable.

A date, la CDPA a effectué 71 accompagnements, ce qui représente moins que l'an dernier pour des questions d'effectifs stagiaires en début de saison. L'année passée, l'effectif stagiaire était gonflé par les « arbitres COVID », alors que cette année, la CDPA démarrait avec moins de 5 stagiaires en septembre.

Il y a un gros besoin d'accompagnement en ce moment puisque 7 à 10 stagiaires sont placés par week-end.

Gilles THOMAS (Représentant des éducateurs) :

Il rappelle l'importance que les arbitres soient vigilants sur l'appel des licenciés avant la rencontre. L'éducateur inscrit sur la feuille de match doit bien être présent, pour éviter le retour en force de la pratique du « prête-nom ».

Patrick MATTENET (Représente Patrick BUFFIERE, Président de l'UNAF) :

Un rendez-vous a eu lieu cette semaine entre Eric LACOUR et Patrick BUFFIERE.

Le sujet de l'indépendance des arbitres pour quatre saisons sera abordé à Vichy lors du congrès, suite à un courrier de Patrick MATTENET. Cette modification du statut de l'arbitrage fait grincer des dents.

Certaines dates sont à retenir :

- 24 février : loto à ATUR

- 03 mars : prochaine réunion de l'UNAF

- 25 mars : paella au District à MARSAC SUR L'ISLE.

Patrick MATTENET termine en indiquant que lors de sa Présidence, il y a eu des hauts, des bas, des arrivées, des départs, et qu'il incitait le Pôle Arbitrage à continuer le travail entrepris.

Patrick DEMARET (Représente Eric LACOUR, Président du District) :

Des réunions de secteur sont organisées à SAINT PARDOUX LA RIVIÈRE, SARLAT, COURS DE PILE, MUSSIDAN et à MARSAC SUR L'ISLE. La première s'est très bien passée.

Une conférence est organisée début mars sur la place des femmes dans le sport à TRELISSAC, en présence de plusieurs invitées du monde du sport.

Le 01^{er} avril se déroulent les finales U13 avec un besoin de 12 arbitres. Le Pôle Jeunes et la CDPA se mettront sur le coup rapidement.

Le 08 avril se déroulera à la Filature la soirée des médaillés avec le rattrapage des années COVID, et donc une distribution élargie.

Les 27 et 28 mai se dérouleront à Boulazac les demi-finales du Championnat National U17 avec deux belles affiches, une par journée. Une belle reconnaissance pour le District que d'accueillir cet événement !

Les lieux des différentes finales seront validés en Comité Directeur le 31 janvier 2023.



Procès verbal

Patrick tient à préciser qu'il n'y aura jamais de la part du Comité Directeur d'ingérence dans le fonctionnement interne des commissions, comme cela a toujours été le cas.

Enfin, il salue l'excellent travail du Pôle Arbitrage et lui apporte son entier soutien personnel. Il remarque les avancées et le modernisme mis en œuvre depuis deux ans, par un Président et une équipe jeunes.

David WAILLIEZ (Représentant des arbitres LFNA) :

Il se félicite du travail effectué en Dordogne et des excellentes relations avec les responsables du Pôle.

La FFF et la CFA ont pour vrai objectif de travailler sur la fidélisation et le recrutement, chose déjà très bien appliquée en Nouvelle Aquitaine. Une subvention a été versée par la FFF pour aider à l'arbitrage, aux Ligues et District. Un peu plus de 4000€ ont été versés au District Dordogne Périgord.

Au sujet des FIA, il va falloir former aux gestes de premier secours, et à terme, il est souhaité que l'ensemble des arbitres soient formés. La méthode laisse encore place à quelques discussions. Des soucis d'inscription remontent régulièrement dans les différents Districts. Une pré-inscription va être instaurée pour que les CDPA/CDA soient averties en amont des volontés d'inscription par un mail automatique, permettant de recontacter les candidats très rapidement !

Un clip de présentation de la FIA sera tourné prochainement, dont une partie des vidéos seront tournées en Dordogne mi-février, par Rayan, un Youtubeur, arbitre, très suivi.

Il remercie le Pôle Arbitrage pour l'invitation.

Bernard VAILLANT (Président CDA16) :

Il remercie la CDA 24 de l'avoir invité. Il souligne la facilité des échanges au sein du Pôle Arbitrage 24, ce qui est très plaisant.

Les échanges entre les deux départements se passent à merveille. Il est envisagé d'en proposer davantage en fin de saison sur des matchs à enjeux par exemple.

Bernard Vaillant remet à Jonathan un trophée pour remercier l'ensemble des membres de l'invitation.

TOUR DE TABLE

Delphin DA SILVA remercie la CDA pour le soutien indéfectible apporté à son fils dans les épreuves traversées actuellement. José DA SILVA remercie à son tour la CDA pour les marques d'affection reçues.

José DI PIERRO est ravi que les échanges se fassent sereinement et en totale franchise.

Rui Manuel MARTINS PAIS remercie la CDA pour son intégration dans le groupe Observateurs auprès des D3NP.

Camille KHAL demande à David WAILLIEZ où en sont les lunettes caméras et les oreillettes ? Des devis vont être refaits, les actuels étant obsolètes.

Christophe BESSON remercie la CDA pour l'invitation et invite la CDA à continuer le travail effectué depuis le début du mandat.

Pascal GRAULIERE demande si le Pôle Arbitrage peut être doté des survêtements envisagés depuis le début du mandat. Patrick DEMARET fera remonter à Eric LACOUR.

Bruno RONGIERAS évoque le cas des terrains impraticables. Avant de commencer une rencontre, il serait préférable que les arbitres s'assurent de la possibilité d'aller au terme de la partie. Faire échauffer les équipes



Procès verbal

et démarrer une rencontre pour la stopper au bout de quelques minutes est contraignant pour tous les acteurs et les infrastructures. Il est donc rappelé aux arbitres d'effectuer le tour de terrain d'avant match de la façon la plus assidue possible.

Daniel BOCQUIER tient à rappeler l'importance des rapports disciplinaires, et veut alerter sur la qualité de ces derniers chez certains arbitres. Il est donc demandé aux arbitres d'y apporter un soin particulier, et un rappel sera fait lors du prochain cours.

Nathalie LONGUEVILLE fait un point sur les réservations de date auprès du District.

Jean Marc LALET et Aubin SOLER reviennent sur les échanges 16/47/24. Les clubs, arbitres sont ravis et ce genre d'initiatives sont bénéfiques pour le football.

Aubin SOLER évoque également l'investissement financier des bénévoles sur leurs deniers personnels, et souhaite que le District en prenne conscience. Enfin, il évoque le sujet des désignations pour les finales. Le tableau est en cours de mise à jour.

Quentin DELANNES souhaite que soient communiqués lors du prochain cours:

- Rappel FMI jeunes
- Vérification licences éducateurs
- Rapports à la Commission de Discipline

Il remercie Victor sur la partie formation, qui a effectué un gros travail depuis deux mois désormais. Il remercie également l'ensemble de la CDA pour son adaptabilité vis-à-vis des contraintes personnelles actuelles.

Jonathan BLONDY précise au sujet des réunions de secteurs que Camille KHIAL sera à SARLAT et Bruno RONGIERAS à MUSSIDAN. Le 30 janvier, Nathalie ira à MARSAC SUR L'ISLE. Il restera à trouver une personne pour COURS DE PILE. Il se félicite du maintien probable des effectifs en fin de saison, mais également du travail main dans la main avec la LFNA. Il remercie David WAILLIEZ pour le soutien matériel, financier et humain. Il rappelle que la CDA a toujours été démocratique, que ce mandat demandait de l'innovation, ce qui allait forcément amener à des palabres et un petit « choc ». Malgré les hauts et les bas, l'équipe doit poursuivre le travail et se dire les choses. Il faudra plusieurs années pour voir les fruits de ce travail actuel. Il a conscience que le changement fait parfois peur, mais qu'il est nécessaire pour préparer l'avenir de notre arbitrage départemental. Il termine en indiquant que malgré des périodes difficiles, il croit en chacun des membres de la CDA.

Il remercie enfin l'UNAF24 pour tout le soutien apporté. Il souligne le soutien indéfectible de Patrick DEMARET au sein du Comité Directeur.

Le Président,
Jonathan BLONDY

Le Secrétaire de séance,
Benjamin HAUTIER